



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 62 CAPD du 02 février 2023

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires

Tout d'abord, nous souhaitons remercier l'ensemble des collègues qui ont voté pour le SNUipp et pour la FSU lors des élections professionnelles de décembre 2022. Pour la première fois depuis 15 ans, la FSU-SNUipp a gagné un troisième siège dans cette instance. Pour la première fois, la FSU est arrivée en tête dans notre département et notre académie et a conforté sa première place au niveau national. Ces résultats positifs nous engagent à poursuivre nos efforts pour la défense des personnels, dans l'équité et la transparence.

Ce 19 et ce 31 janvier, partout sur le territoire, près de deux millions de travailleuses et travailleurs, et de jeunes se sont mobilisé-es par la grève et/ou en manifestant, dans le public comme dans le privé, contre la réforme des retraites imposée par ce gouvernement. Nos collègues aspirent à partir à la retraite en bonne santé, avec un niveau de pension qui permette de vivre dignement. Serait-ce trop demander ? Cette réforme est, en l'état, inacceptable et va à l'encontre des intérêts de la population. Tout un chacun sait maintenant que d'autres solutions existent, afin d'avoir un système de retraite juste.

Dans notre institution par exemple, les femmes sont rémunérées 9 % de moins que les hommes à travail égal. Cet écart monte jusqu'à 25 % dans le privé. Si l'ensemble des employeurs, publics et privés, rémunéraient les femmes au même titre que les hommes, cela engrangerait 5 milliards d'euros de plus dans les caisses de retraite. Et ça ne serait qu'une simple mesure de justice sociale.

Le fossé entre les plus riches et les autres continue inexorablement de se creuser. Le patrimoine concernant les 500 familles les plus riches de France a encore progressé de 730 milliards d'euros. Un nouveau record. C'est 3 % de plus qu'en 2019. Pour certain-es milliardaires, la pandémie a été une aubaine. Si elles et ils se sont enrichi-es, ce n'est pas grâce à la main invisible du marché, ni par des choix stratégiques brillants, mais principalement en raison de l'argent public versé sans condition par les gouvernements et les banques centrales qui a ruisselé sur les actionnaires et fait monter en flèche les cours des actions. Avec les 236 milliards supplémentaires engrangés en 19 mois par les milliardaires, on pourrait par exemple quadrupler le budget de l'hôpital public. Lors du forum de Davos, 200 « millionnaires patriotiques » ont même demandé dans une lettre ouverte à payer plus de taxes, jugeant que ces écarts « fragmentent le monde ». Pathétique... jusqu'aux larmes, de voir combien les richesses de notre pays existent et qu'elles soient aussi mal réparties et pourraient contribuer grandement à améliorer la qualité du service public,

Concernant les fameuses revalorisations salariales que le ministère nous promet depuis déjà plusieurs années, toujours aucune avancée. C'est inacceptable alors que l'Éducation nationale s'enfonce dans une crise structurelle et alors que les revendications sur les salaires et

les retraites s'expriment avec force et détermination dans un contexte d'inflation galopante. La promesse présidentielle était celle d'une augmentation de 10 % pour toutes et tous sans contreparties en janvier 2023. Cette promesse était en réalité une tromperie.

Depuis des mois, le ministre Jean-Michel Ndiaye, ou Pap Darcos nous ne savons plus, fait la promotion du pacte enseignant, marotte présidentielle qualifiée de revalorisation mais qui n'est autre qu'un grossier synonyme de « travailler plus pour gagner plus ». Or, les enquêtes institutionnelles montrent que les enseignants du premier degré travaillent déjà plus de 43 heures par semaine en moyenne et 30 jours de vacances consacrés au travail scolaire. A titre d'exemple, la participation des professeurs des écoles à des dispositifs de soutien en 6ème s'inscrit dans la stratégie ministérielle qui consiste à chercher tout azimut des nouvelles activités à intégrer dans le pacte. Cela confirme que celui-ci n'a aucune logique pédagogique mais qu'il a d'abord et surtout une logique politique : appliquer un projet présidentiel sans tenir compte de la réalité du terrain !

Nous en profitons pour vous informer, avant une prochaine proposition de notre ministre dans le Journal du Dimanche, que peu d'enseignant-e-s possèdent le permis D, ce qui leur permettrait pourtant de pouvoir arrondir leurs fins de mois difficiles dans un climat d'inflation en conduisant les bus scolaires. Vous comprendrez que cette boutade n'est que l'expression du mépris dont est victime la profession depuis maintenant de trop nombreuses années.

Nous souhaitons donc préciser que pour mettre fin à ce mépris insupportable, la FSU-SNUipp réclame une augmentation qui rattraperait au minimum notre perte de pouvoir d'achat de ces vingt dernières années, à savoir 300 euros par mois dès maintenant et pour tous les personnels, ainsi que le dégel de 10 % du point d'indice. C'est nécessaire pour restaurer l'attractivité de notre métier, tant mise à mal ces dernières années.

Cette attractivité passe aussi par le recrutement de titulaires en place des contractuels.

Des AESH en nombre suffisant avec un vrai statut et un salaire digne qui reconnaîtrait enfin leur indispensable travail au quotidien.

Des départs en formation spécialisée qui permettraient de répondre aux besoins de chaque RASED.

Et enfin, une carte scolaire qui tiendrait compte des conditions de travail et pas seulement des effectifs.

Bref cette liste n'est bien entendue pas exhaustive et la FSU-SNUipp s'engagera quotidiennement pour que cela ne reste pas simplement des vœux.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPD, nous vous rappelons une nouvelle fois que le faible nombre de professeurs des écoles ayant saisi la CAPD n'est pas représentatif de la déception, voire de la colère, que ressentent nos collègues. Les avis qui font suite aux rendez-vous de carrière sont perçus comme de plus en plus injustes :

- des quotas de 30 % qui limitent le nombre d'avis « excellent »,
- des collègues aux 10ème ou 11ème échelon qui garderont leur avis de manière définitive, alors même que bon nombre d'elles et eux n'ont pas bénéficié d'un rendez-vous de carrière,
- des ratio à la hors-classe et à la classe exceptionnelle qui restent très nettement insuffisants,

- des promotions devenues opaques, etc.

De manière générale, concernant les recours sur l'appréciation finale, la FSU SNUipp demande que celle-ci soit améliorée à chaque fois qu'elle n'est pas en adéquation avec le résultat de l'évaluation des items et l'appréciation du compte rendu de rendez-vous de carrière. Nous rappelons que la FSU-SNUipp revendique le même avancement pour tous au rythme le plus rapide permettant à toute et tous d'atteindre l'indice maximal de la classe exceptionnelle.

Pour finir, nous regrettons Monsieur le Directeur Académique que vous n'ayez pas pu vous libérer les 7 et 8 novembre dernier pour assister à notre « Université d'Automne » lors de laquelle nous avons reçu une quinzaine de conférenciers de renom. Nous souhaitons donc vous offrir notre publication départementale qui rend compte des débats enrichissants qui ont ponctué ces 2 journées, notamment la table ronde sur la liberté pédagogique, la conférence sur la souffrance au travail des personnels ou encore le temps de travail des professeurs des écoles en dehors de la classe.

Par la même occasion, nous souhaitons vous exprimer notre étonnement et notre inquiétude, quant aux refus de participation à ce stage de formation syndicale que vous avez adressé à plusieurs de nos collègues. Comme vous le savez, la FSU-SNUipp s'efforce d'informer suffisamment en avance vos services du calendrier prévisionnel de nos réunions d'informations syndicales et de nos stages de formation syndicale, afin de vous permettre d'assurer le remplacement de nos collègues si nécessaire. Empêcher des professeurs des écoles d'accéder à l'information syndicale auxquels ils et elles ont droit, a fortiori, 3 semaines avant les élections professionnelles, n'est pas de nature à permettre un dialogue social serein dans notre département.